



Force Ouvrière

Syndicat National de la Navigation Aérienne

CRNA/SO avenue Beaudésert 33692 MERIGNAC Cedex Tel : 05 56 55 63 71 – Fax : 61 67
Lotus Notes : fo-crnaso@regis-dgac.net / E-mail: fossna@aol.com / Site web: <http://www.snafo.com>

PROTOCOLE VERSION B : UN DISCOURS POLITIQUE PROVOCATEUR !!!

Dans la version B du protocole, diffusée tardivement le vendredi 13 octobre, la DGAC fait preuve d'un grand talent de rédaction « politique » totalement provocateur.

La méthode : La DGAC a souhaité alterner réunions bilatérales, afin de rencontrer individuellement chaque organisation syndicale, et réunions plénières pour confronter les idées de tous et modifier le document de travail protocolaire.

Lors de ces réunions la DGAC a enregistré les demandes de modification ou d'amélioration proposées par les représentants des personnels sans se positionner puis a rédigé une nouvelle version.

Cette méthode en vaut une autre mais manifestement la deuxième version est encore pire que la première.

Le contenu : Les organisations syndicales ont fait des demandes transversales (Retraite, Effectif, maintien au sein de la Fonction Publique, Europe, Action sociale, ...) et des demandes ciblées par corps ou par fonction.

Manifestement là aussi la DGAC a fait la sourde oreille et a inscrit, uniquement de façon orientée et sans concertation, les sujets qui l'intéressent (restructuration des services, restriction du droit de grève, GIE, réduction de la mobilité...). Ces sujets, majeurs pour l'avenir de la DGAC et de ses personnels doivent être débattus et validés.

Afin de continuer à brouiller les pistes, la DGAC saupoudre de quelques « mesurette » indemnitaires corps par corps (IESSA, IEEAC) ou géographiquement (ROISSY) quitte à en oublier certains (TSEEAC, ICNA, agents contractuels, formateurs en langue) et occulte volontairement les points forts de grands dossiers (Région Parisienne, OPERA, recrutements) qui devaient être traités dans le cadre protocolaire.

Retour en arrière : La DGAC n'hésite pas à revenir sur ses engagements récents par rapport à ORLY (reclassement qui devait trouver une solution dans l'accord protocolaire et OPERA), aux contrôleurs d'aérodrome TSEEAC (grille EVS) et lors du CTP DSN de juillet vis à vis des personnels non inclus dans l'accord « Licence » etc....

Au final cela donne un texte vecteur d'éclatement de la DGAC accumulant un maximum de contraintes pour les agents.

Comment accorder un crédit confiance envers les représentants de la DGAC qui oublient des engagements pris il y a quelques mois ?

2 réunions plénières sont prévues les vendredi 20 et lundi 23 octobre.

FO maintiendra le cap de ses revendications pour obtenir un protocole équilibré entre les corps et dans chaque corps au sein de la Fonction Publique.